



Championnat

Départemental TAE DN

des YVELINES

Règlement 2026

Présentation

1. TAEDN

Le concours est fermé.

Les archers doivent s'inscrire via le site du CDY à la rubrique « championnat ».

Organisation de l'épreuve

L'organisateur doit pouvoir aligner 24 cibles pour une compétition sur 1 journée.

Inscription à l'épreuve TAE DN (U13 à S3)

Pour s'inscrire au championnat, **1 score est obligatoire**, quelles que soient la catégorie et l'arme. Ce sera le classement départemental qui sera pris en compte arrêté 10 jours avant le championnat.

Le règlement

Par virement bancaire vers le compte du CDY sera privilégié (intitulé « CD TAEDN nom du club » ou « CD TAEDN nom de l'archer »), ou sur place au greffe, par CB, par chèque à l'ordre du CDY. **Pas de règlements en espèces.**

Quotas

Pas de quota, on adaptera le nombre de cibles par rapport au nombre d'inscrits mais dans la limite de 24 cibles.

La date d'un championnat départemental

Le championnat doit se caler par rapport au championnat de France et au championnat régional. Un minimum de 15 jours entre 2 championnats pour permettre la remontée des scores pour une qualification.

Attribution d'un championnat départemental

Le club ou la compagnie fait la demande par écrit au CDY de sa candidature à l'organisation de ce championnat. La validation se fera par l'ensemble des membres du comité. C'est l'organisateur retenu qui inscrira le concours sur le site de la FFTA.

L'organisateur touchera une subvention. Le département mettra à disposition la ciblerie, les blasons et les « chronotirs » et les médailles. Restera à la charge de l'organisateur le repas des arbitres. Il est d'usage d'offrir un cadeau aux arbitres.

Accueil des tireurs :

L'ouverture du greffe se fera à 8h00. Un échauffement de 3 volées commencera à 8h45.

2 personnes au greffe (1 membre du CDY + 1 personne de l'organisation).

2 files seront mises en place pour vérifier les licences et annoncer les cibles.

1 panneau d'affichage avec l'attribution des cibles par ordre alphabétique et par n° de cible.

Déroulement de l'épreuve sélective du matin et horaires

Un tir sélectif de 2 séries de 6 volées de 6 flèches.

Echauffement : 3 volées d'essai

Récompenses :

Les podiums se feront à l'issue du tir qualificatif du matin et de l'après midi.

Distances Nationales	Arc Classique	U13, U15, U18, U21, Seniors 1, Seniors 2, Seniors 3
	Arc à Poulies	U15 (U13 et U15), U18, U21, Seniors 1, Seniors 2 et Seniors 3
	Arc Nu (Bare Bow)	U18 (U15 et U18), Toutes Catégories (U21, Seniors 1, Seniors 2 et Seniors 3)

Pour les arcs nus, on ne tiendra pas compte des regroupements scratch, toutes les catégories seront récompensées

Pas de tir :

Les tireurs d'une même catégorie doivent être placés sur des cibles contigües suivant le classement départemental.

Enregistrement des scores :

1 feuille de marque et une contre-marque papier.

L'affichage des résultats se fera après l'enregistrement de tous les scores dans « Résult'arc » puis sur le tableau d'affichage.

Départ 1 :

Arc Classique : S1 à S3 femmes et hommes

Arc nu : S1 à S3 femmes et hommes

Départ 2 :

Arc Classique : U13 à U21 femmes et hommes

Arc nu : U15 à U21 femmes et hommes

Arc à poulies : U13 à S3 femmes et hommes

Blasons :

Arc classique : U13 à U15 80 cm, de U18 à S3 122 cm

Arc nu : U15 à U18 80 cm - U21 à S3 122 cm

Arc à poulies : U13 à U15 80 cm - U18 à S3 122 cm

Distances :

Arc classique : U13 à 20 m, U15 à 30 m, de U18 à S3 50 m

Arc nu : U15 à U18 30 m - U21 à S3 à 50 m

Arc à poulies : U13 à U15 à 30 m - U18 à S3 à 50 m